



Recours pour abandon d'enfant à l'étranger

Par **Tann**, le **24/09/2020** à **11:59**

Bonjour,

Quels recours y a-t'il contre un père qui a abandonné son fils (reconnu) de 2ans, qu'il a eu avec une femme à l'étranger (Cameroun)?

Par **Zénas Nomikos**, le **24/09/2020** à **17:08**

Bonjour,

à première vue je dirais qu'il y a matière à porter plainte au pénal pour abandon d'enfant (ce qui constitue un délit pénal qui se prescrit par 6 années) : le mieux serait d'écrire au procureur de la République française.

Deuxièmement, quels sont les éléments de fait et de droit qui rattachent cette affaire à la loi française, au juge français, au territoire français, à la nationalité française et à la domiciliation française?

Bon courage.